

Décision

Générale

colonial

Décision n° 611 Décisions concernant les Ministères...

n° 611

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

23 juin 1960

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1960

Date du numéro

30 juin 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Basse (Yvette), née Gouegnas, Professeur d'Enseignement de Centre d'Apprentissage, 2° échelon, indice 255 net, sera placée dans sa position de congé annuel pour compter de la veille du jour du départ de l'avion spécial prévu pour le départ en congé du personnel de l'enseignement au titre des grandes vacances scolaires de l'année 1960 jusqu'au 30 septembre 1960 veille du jour de sa remise à la disposition du Ministère de l'Education Nationale, Mme Basse (Yette), autorisée à rejoindre la Métropole en qualité d'épouse de M. Basse (Georges), Inspecteur de la Direction générale des Impôts, pour compter du 15 juin 1960, sera pour la liquidation de ses droits à la solde et aux accessoires de solde réputée avoir quitté le Territoire pour compter de la date du départ de l'avion spécial mentionné à l'article 1er de la présente décision en application des dispositions de l'arrêté n° 59/SPCG du 17 mai 1958.